News

Chaire UCL – UCB

L'UCL développe sa recherche sur le lupus et la polyarthrite, avec le soutien d'UCB

Bruxelles (Belgique), le 6 mai 2011 - L'UCL vient de mettre sur pied une Chaire en rhumatismes inflammatoires et systémiques, soutenue par UCB. Cette Chaire mettra l'accent sur deux maladies en particulier : la polyarthrite rhumatoïde d'un côté, le lupus érythémateux disséminé de l'autre. L'objectif ? Etre plus performant en matière de diagnostic pour la polyarthrite et mettre au jour les divers mécanismes qui provoquent le lupus. Avec, dans les deux cas, la volonté d'apporter des traitements plus efficaces aux patients souffrant de ces maladies.

Cette Chaire a été mise sur pied avec le concours de la Fondation Louvain et est coordonnée par les professeurs Frédéric Houssiau et Bernard Lauwerys du département de rhumatologie de l'UCL. « Une reconnaissance de la qualité du travail des chercheurs UCL et une véritable opportunité pour développer des réponses supplémentaires en termes de diagnostic et de traitement des maladies rhumatismales inflammatoires ».

Contrairement à une idée répandue, la rhumatologie ne s'occupe pas uniquement des symptômes en rapport avec le vieillissement ou le surmenage de notre appareil locomoteur. Plus de 100 000 belges souffrent de maladies rhumatismales inflammatoires chroniques, comme la polyarthrite rhumatoïde ou, le lupus érythémateux disséminé. Ces maladies résultent non pas d'une usure des structures osseuses ou articulaires mais d'un processus inflammatoire provoqué, notamment, par un dérèglement du système immunitaire. Ces rhumatismes inflammatoires affectent préférentiellement des adultes jeunes (le plus souvent des femmes), voire des enfants. Les symptômes ? Gonflements articulaires en cas de polyarthrite rheumatoide, mais aussi problèmes au niveau de la peau, des reins, du cœur ou du cerveau en cas de lupus sévère. Enfin, la maladie peut occasionner des handicaps locomoteurs sérieux, allant jusqu'au décès du patient, dans les cas très sévères.

L'objectif de la Chaire est double : permettre un diagnostic davantage précoce pour un traitement plus ciblé ; et découvrir les mécanismes déclencheurs des rhumatismes inflammatoires.

- polyarthrite rhumatoïde : le diagnostic précoce des rhumatismes inflammatoires constitue un défi important : tout retard risque de provoquer des dégâts irréversibles. Actuellement, les chercheurs UCL ont déjà pu identifier, via des biopsies synoviales, des profils d'expression de gènes (« signatures moléculaires ») très différents en fonction de la pathologie. La prochaine étape ? Valider ces divers profils sur un grand nombre d'échantillons de patients afin d'aboutir au développement d'un « kit diagnostique ».

- lupus érythémateux disséminé : cette maladie auto-immune se caractérise par la production d' « auto-anticorps » qui provoquent les réactions inflammatoires. Les symptômes sont relativement faciles à détecter par contre, les mécanismes qui les déclenchent sont encore inconnus. Les chercheurs UCL s'attèlent donc à identifier les cibles moléculaires propres à ces mécanismes et susceptibles d'être traitées par des médicaments. La découverte de ces mécanismes permettra de mettre au point des traitements plus ciblés.

L'approche de l'équipe des professeurs Frédéric Houssiau et Bernard Lauwerys s'inscrit dans le cadre de la recherche dite « translationnelle ». A côté de la recherche fondamentale (au laboratoire uniquement) et de la recherche clinique (au lit du malade uniquement), la recherche translationnelle consiste, à partir des questions cliniques rencontrées chez les patients et à partir de matériel prélevé chez eux, à chercher des explications moléculaires aux processus pathologiques et à identifier des marqueurs diagnostiques, avant de revenir vers les malades avec de nouveaux traitements issus de cette recherche.

L'UCL souligne qu'il est important que la recherche fondamentale puisse aussi être financée par des entreprises, au même titre que la recherche appliquée. UCB, de son côté, tient à mettre en avant l'ouverture et la collaboration avec de nouveaux partenaires de réputation internationale comme l'UCL pour pousser la recherche et l'innovation. Ivo Huybrechts, Medical Director, UCB Belgique: "Au cours des années, UCB a construit une grande expertise en maladies graves du système immunitaire, mais il reste encore énormément à découvrir dans ce domaine thérapeutique pour venir en aide aux personnes qui souffrent. Une collaboration avec le monde académique est une des voies essentielles pour faire avancer la recherche et trouver des solutions pour les patients."

Pour de plus amples informations
Isabelle Decoster, Attachée de presse UCL
*T +32 10 47 88 70, **isabelle.decoster@uclouvain.be***

Cindy Maas, External Communications, UCB
*T +32 495 588 377, **cindy.maas@ucb.com***

Notes à l'attention de la rédaction :

A propos d'UCB
UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant plus de 8 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,1 milliards en 2009. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

A propos de l'UCL
L'UCL est une des plus anciennes universités d'Europe (1425). Elle offre à plus de 27 289 étudiants de quelque 119 nationalités des centaines de formations dans tous les domaines du savoir. Le classement établi par le QS World University Rankings (2010) la place à la 124^{e} place, ce qui en fait la première université de la Communauté française de Belgique. Plus d'infos sur l'UCL: www.uclouvain.be.

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, pouvant impliquer que les résultats diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change ainsi que le recrutement et la rétention des collaborateurs.